

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

MINISTRE DES FORETS ET DE LA
FAUNE

DELEGATION REGIONALE DU SUD

SERVICE REGIONAL DES FORETS



BP 453-Ebolowa
Tel : 222284448

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND
WILDLIFE

SOUTH REGIONAL DELEGATION

REGIONAL SERVICE OF FORESTRY

N° 0041 - - - - /CML/MIN/FOF/DRSU/SRF/T

Ebolowa, le 12 JAN 2018

CERTIFICAT DE MATERIALISATION DES LIMITES

LE DELEGUE REGIONAL DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DU SUD A EBOLOWA SOUSSIGNE ;

Vu le rapport de la mission de suivi de la matérialisation des limites et de vérification de la conformité des travaux d'inventaire dans l'AAC 1-3 de la Forêt Communale de Bipindi et Akom2 d'une superficie de 986 ha située dans les Arrondissements de Bipindi et Akom2, Département de l'Océan, Région du Sud;

Vu la demande d'un Certificat de Matérialisation des Limites de l'AAC 1-3 de la Forêt Communale de Bipindi-Akom2 introduite dans nos services en date du 05 Janvier 2018.

Certifie que les limites de l'AAC 1-3 de la Forêt Communale de Bipindi-Akom2 d'une superficie de 986 ha, située dans les Arrondissements de Bipindi-Akom2, Département de l'Océan, Région du Sud, ont été effectivement ouvertes et matérialisées selon les normes en vigueur.

**Le Délégué Régional des Forêts
et de la Faune du Sud**

En foi de quoi, le présent Certificat est établi et délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit. /-

Copies

- MINFOF/DF
- DDFOF/Oc
- SRF/BRC/ Suivi
- Dossier
- Intéressé
- Chrono/Archive.



Georges Mouncharou
Ingénieur Général des Eaux et Forêts